

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 42

Séance du 22 janvier 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 34

Tous les délégués

sauf MM. BABILON, Mme DURAND-HEYMES (excusés), MM. PREVOT,
WEISS A. qui étaient représentés respectivement par MM. SCHERTZ,
HOCH, FEIG, KEMPF.

MM. ATZENHOFFER, LOBSTEIN, WINLING, BERNECKER, ZINCK (excusés)
MM. BAUMANN, FROEHLICH, MEYER Ch.

DEL. N° 13 /2001

**OBJET : APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LE SICTOM DU NORD
DU BAS-RHIN**

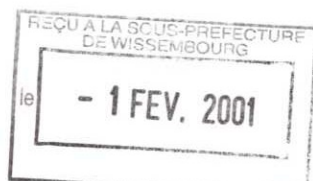
Le Président rappelle au Conseil Communautaire que la Communauté de Communes
a installé la plate forme de pesage destinée à la collecte de pommes sur le site de la
déchetterie de Lembach, propriété du SICTOM.

Il conviendrait que soit établie une convention d'installation de la plate forme sur ce
site.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

***- d'approuver la convention d'installation de la plate forme de
pesage entre la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer
et le SICTOM du Nord du Bas-Rhin ;***

***- d'autoriser le Président à signer ladite convention et tous
documents s'y rapportant.***



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 23 janvier 2001
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL